



## **AVIS D'INFORMATION**

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne se réunira le :

**Mercredi 29 mai 2024 à 20h00**  
**Espace Bouteiller, 3 avenue du Bouteiller à CHANTILLY**

## **Ordre du jour**

### **ADMINISTRATION GENERALE**

1. Installation d'un conseiller communautaire suppléant

### **AQUALIS**

2. Rapport d'activité 2023 de la piscine AQUALIS
3. Modification de la grille tarifaire de la piscine AQUALIS
4. Avenant à la convention d'indemnisation passée avec la société OIKOS au titre de l'augmentation des coûts de l'énergie pour l'année 2023

### **FINANCES**

5. Approbation du compte de gestion 2023 du budget principal
6. Approbation du compte administratif 2023 du budget principal
7. Affectation définitive du résultat 2023 du budget principal
8. Approbation du compte de gestion 2023 du budget annexe du Service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés
9. Approbation du compte administratif 2023 du budget annexe du Service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés
10. Affectation définitive du résultat 2023 du budget annexe du Service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés
11. Participations financières de la CCAC au GIP « Initiative pour un développement durable de Chantilly » pour l'année 2024

### **ENVIRONNEMENT ET TRANSITION ECOLOGIQUE**

12. Constitution du groupe de travail « Eau et assainissement »
13. Budget annexe du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés : effacement de dettes

### **MOBILITE**

14. Reversement à l'Association de Coordination Sanitaire et Sociale de l'Oise sous forme de subvention exceptionnelle du produit des kilomètres parcourus dans le cadre de « MAI A VELO »

15. Création d'une piste cyclable reliant La Chapelle-en-Serval et Survilliers : passation d'une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage entre La Chapelle-en-Serval et la CCAC, et d'une convention de maîtrise d'ouvrage générale entre le Conseil Départemental de l'Oise et la CCAC

### **TRAVAUX ET INFRASTRUCTURES**

16. Mise en place d'un groupement de commandes coordonné la CCAC en matière de travaux de voirie

### **TOURISME**

17. Fixation du barème de la taxe de séjour applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025

### **RESSOURCES HUMAINES**

18. Fixation des modalités d'octroi de gratification aux stagiaires

Le jeudi 23 mai 2024,  
François DESHAYES  
Président

